

PECRESSE CREUSE LA TOMBE DES ETUDIANTS PRECAIRES!

Les réformes « Pécrresse » en cours d'application sur les universités créent un grand malaise. Les étudiants n'étant pas dupes ont lancé le mouvement contre la LRU l'année dernière. Mouvement qui a été marqué par l'intervention policière systématique et la trahison dorénavant ouverte de l'UNEF qui après avoir élaboré la LRU avec Pécrresse puis demandé des modifications a fini par se démarquer clairement des étudiants en lutte en participant au travail de diabolisation du mouvement.

A cette rentrée les attaques se multiplient à l'encontre des étudiants et amènent le grossissement des rangs des étudiants en galère.

La réforme des bourses: une véritable arnaque!

Le 5 juillet 2007, on votait au CNOUS une augmentation de 2,5% des bourses sur critères sociaux. « C'est la plus grosse augmentation de puis 5 ans », se félicitait Valérie Pécrresse...c'est plutôt l'une des plus grosses arnaque des dernières années!

Ce qui permet à la bourgeoise enjôleuse de se gargariser de ce mensonge scandaleux en souriant, c'est que si on se réfère au tableau du montant des bourses pour la rentrée 2008/2009, on constate en effet une augmentation certaine, et même impressionnante.

Tableau comparatif des montants des bourses aux rentrées 2007/2008 et 2008/2009

	Échelon 0	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6
Rentrée 2007/2008	0	1389	2093	2682	3269	3753	X
Rentrée 2008/2009	0	1424	2145	2749	3351	3847	4019

La lecture de ce tableau est éloquent, mais où est l'arnaque? Montant supérieur et un échelon en plus!

En fait, pour obtenir une bourse, le barème d'attribution tient compte de deux éléments :

- le revenu des parents
- le nombre de points de charges total de l'étudiant et de ses parents.

Là est l'arnaque, car ces points de charges sont pratiquement réduits à néant par la réforme!

Tableau comparatif des points de charges
de la famille aux rentrées 2007/2008 et 2008/2009

Charges de la famille	Rentrée 2007/2008	Rentrée 2008/2009
Les parents ont des enfants à charge fiscalement étudiants dans l'enseignement supérieur (excepté l'élève ou l'étudiant demandant une bourse)	3 points par enfant	4 points par enfant
Les parents ont d'autres enfants à charge fiscalement (excepté l'élève ou l'étudiant demandant une bourse)	3 points par enfant	2 points par enfants
Le père ou la mère élève seul(e) son ou ses enfants	1 point	<u>0 point</u>

Tableau comparatif des points de charges
de l'étudiant aux rentrées 2007/2008 et 2008/2009

Charges de l'étudiant	Rentrée 2007/2008	Rentrée 2008/2009
L'élève ou l'étudiant est pupille de la Nation ou bénéficiaire d'une protection particulière	1 point	<u>0 point</u>
L'élève ou l'étudiant est atteint d'une incapacité permanente et a besoin d'une tierce personne	2 points	<u>0 point</u>
L'élève ou l'étudiant est atteint d'une incapacité permanente et n'est pas pris en charge à 100 % en internat	2 points	<u>0 point</u>
L'élève ou l'étudiant a des enfants à sa charge	1 point par enfant	<u>0 point</u>
L'élève ou l'étudiant est marié ou a conclu un pacte civil de solidarité et les revenus du conjoint ou du partenaire sont pris en compte	1 point	<u>0 point</u>
Le centre de formation auprès duquel l'élève ou l'étudiant est inscrit est éloigné du domicile de 30 à 250 km	2 points	1 point
Le centre de formation auprès duquel l'élève ou l'étudiant est inscrit est éloigné du domicile de plus de 250 km	3 points	2 points

En définitive, avant la réforme on comptait 10 postes de charges, aujourd'hui on en compte plus que 4!
comment bénéficier de l'augmentation des bourses si on n'a plus les points pour y accéder?

En fait, en se penchant de plus près sur ces chiffres on se rend bien compte que le montant des bourses loin d'augmenter va au contraire globalement baisser!

Ce grossier tour de passe-passe pourtant applaudi par plusieurs syndicats et associations étudiants : la FAGE et la Cē, et quelque peu critiqué mais validé par l'UNEF, est en fait à inscrire dans la politique de restriction budgétaire en direction des services publics amorcé par l'état. La réforme des bourses qui fait partie de la même logique que les réformes universitaires en cours va dans le sens de retirer le peu d'aide auxquelles les étudiants défavorisés accédaient, tout en faisant des économies sur leur dos! La création d'un 6^{ème} échelon de bourse (dont l'UNEF se félicitait) ne concerne en fait que les étudiants dont les familles gagnent moins de 7000 euros par an! Par ailleurs, 20 000 étudiants voient leurs bourses baisser à cause de la suppression des points de charge.

De plus, les 50 000 nouveaux boursiers dont Péresse se vantait lors de la promotion de sa réforme ne bénéficieront en réalité que de l'échelon 0, c'est à dire qu'ils seront dispensés de payer les frais d'inscription mais ne toucheront pas de bourse.

**NON A LA SELECTION SOCIALE !
A BAS L'APARTHEID UNIVERSITAIRE !
FAC OUVERTE AUX ENFANTS D'OUVRIERS !
FAC FERMEE AUX INTERETS PRIVES!**